

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
SAVOIE

COMMUNE DE
LE MONTCEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Qui ont pris part au vote
14	10	12

SEANCE DU 4 JUILLET 2022

DATE DE LA CONVOCATION L'an Deux Mille vingt deux et le 4 juillet à 19 heures 30
28/06/2022

DATE D’AFFICHAGE Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s’est réuni
28/06/2022 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence d’Antoine HUYNH, Maire.

Présents : Antoine Huynh, Frédéric Thomas, Peggy Viola, Clarence Appell, Brigitte Simon, Joseph Bracco,
Patrick Bastien, Fabrice Mermin, Nathalie Jacquier, Benjamin Bou Aziz

Absents et excusés : Jean-Christophe Eichenlaub, Carlos Coelho (pouvoir à Clarence Appell), Cyril Durand (pouvoir à
Peggy Viola), Sandra Fiorèse

DELIBERATION N°3 : Subvention à l’ACAPIGA pour 2022

L’association ACAPIGA (association cantonale solidaire qui a pour but de créer des liens culturels entre la Savoie et le Sénégal en créant des bibliothèques) a sollicité la commune pour l’obtention d’une subvention de 300 € pour l’année 2022. Les années précédentes une subvention de 200 € avait été accordée. Les soirées et animation permettant à cette association d’avoir des recettes supplémentaires n’ayant pas été organisées depuis 2 ans en raison de la situation sanitaire, M. le Maire propose d’allouer une subvention de 300 € cette année.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissances de tous les documents présentés et après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- Approuve le versement d’une subvention d’un montant de 300 € à l’ACAPIGA
- Autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette subvention. Les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Fait à le MONTCEL, le 4 juillet 2022

Le Maire,
Antoine HUYNH

Certifié exécutoire Antoine HUYNH,
Le Maire
Transmis en préfecture, le 12/07/2022
Publié, le 12/07/2022

